



CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Étaient présents : Jean-Paul MALLET, Sandrine MORILLE, Dominique CHANFRAU, Jean-Luc GEUFFROY, Monique RENARD, Nathalie BOBEUF, Marie-José GOFRON, Daniel LIBEROS, Roberto DEL CASTILLO, Yves VAN LANDUYT, Marie-Edith FAVRE, Loïc TOUFFET, Anne-Hélène DONNAT, Salim AOUDI, Jean François LE NOCHER, Patrick PRIEUR, Muriel ZMUDZ, Henry WIMARD

Étaient absents : Chrystel CABURET, Emilie BOUTELIER, Valérie SEGABIO SERVIUS, Nadine RYBARCZYK-MICHEL, Emilie BOUTELLIER, Amélie COURAUD, Ana DE CARVALHO, Sergio FERREIRA, Hervé GALLEPY.

Avaient donné procuration : Ana DE CARVALHO à Jean Paul MALLET, Nadine RYBARCZYK à Daniel LIBEROS, Emilie BOUTELLIER à Marie Edith FAVRE, Amélie COURAUD à Anne Hélène DONNAT

Le conseil municipal décide : la désignation d'un secrétaire de séance et l'approbation du compte-rendu de la séance du 23/06/2017.

Un hommage a été rendu à Monsieur Christian GUERBOIS, Maire délégué.

Puis, après avoir entendu les différents rapports présentés à l'assemblée et en avoir débattu :

Décide :

- D'approuver les modifications des statuts du Syndicat Mixte de Transport des Elèves de Dreux
- D'autoriser monsieur Le Maire à signer l'avenant N°6 au marché de transport scolaire. Il s'agit de prendre en compte la suppression de la desserte des écoles le mercredi
- De prendre acte du rapport 2016 sur le prix et la qualité de :
 - l'eau potable
 - du service de l'assainissement collectif
 - du service de l'assainissement non collectif
- De verser une indemnité à Monsieur Le Trésorier au titre de ses prestations de conseil et d'assistance
- D'attribuer une subvention de 4 207 € à l'association « Solidarité laïque » afin d'aider les Territoires d'Outre Mer durement éprouvés par les intempéries
- De voter la décision modificative n°3 au budget principal
- De verser une subvention de 126 € à l'association « Union Nationale des Combattants »
- De dénommer la voie traversant le lotissement du « Chemin vert » : rue Anne AUGUIN
- De créer, à compter du 01/10/2017, un emploi permanent d'adjoint technique principal de 1ere classe à temps complet

- De créer, à compter du 01/10/2017, un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet
- De choisir les entreprises pour la création de l'espace co working, après avis de la commission d'analyse des offres qui s'est tenue le 28/09/2017
- D'adopter le projet de travaux relatif à la rénovation d'installation (éclairage public), Place Eugène Labiche

Ne restant plus rien à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close. Délibéré en séance les jour, mois et a susdits. La séance est levée à 21h15. Vu pour être affiché le 02/10/2017 conformément aux dispositions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales